

L'essentiel de la vie associative de la Martinique

Liberté Égalité Fraternité ••••• Novembre 2020 ••••

Edito

La vie associative française est riche et résiliente : environ 65 000 associations nouvelles ont été créées en 2019 ; on en dénombre près de 1,5 million au total, animées régulièrement par plus de 12,5 millions de bénévoles.

Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations apportent à la population des services indispensables.

Le Gouvernement soutient cette société de l'engagement bénévole, inclusive et solidaire dont les associations sont le terreau et dont la France a besoin dans ces temps difficiles.

Ce soutien aux associations se traduit par un soutien financier continu et un accompagnement renforcé aux différents modèles socio-économiques associatifs.

Dépassant les effectifs salariés du secteur bancaire et de la construction réunis, le secteur associatif est un partenaire incontournable des pouvoirs publics.

La connaissance statistique de la vie associative est essentielle, pour la rendre visible, l'aider à se développer et à relever de nombreux défis auxquels le monde fait face actuellement : sanitaire, social et économique.

Ce partenariat entre le ministère chargé de la vie associative et Recherches & Solidarités y contribue, en mettant à la disposition de tous, les données essentielles de la vie associative pour chacun des départements.

Nous espérons que ces données actualisées vous seront utiles !

Jean-Benoît Dujol, Directeur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative Plus encore au cours de cette période difficile, les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français: huit sur dix en ont une image positive, près de la moitié les fréquentent régulièrement en tant qu'adhérents, et un quart environ leur donnent du temps bénévolement.

Dans les villes, les quartiers et les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, elles sont particulièrement actives et utiles au quotidien. Mais les connaît-on vraiment ? Et que sait-on d'elles, au sein du département ?

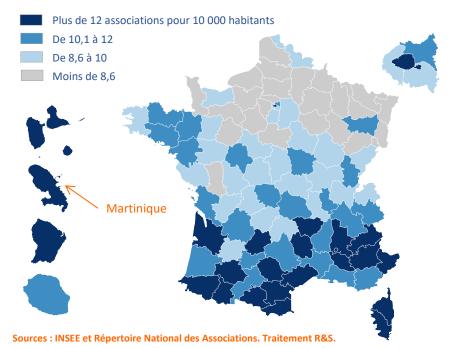
Combien d'associations en Martinique?

Elles sont entre 7 500 et 8 000, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs...

Dans le seul secteur sportif, 835 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 56 980 licences, en 2019. Parmi ces pratiquants, 37 % sont des femmes (36 % en moyenne nationale).

La France des créations d'associations

Au cours d'une période significative récente, entre juillet 2017 et juillet 2020, il s'est créé en moyenne, chaque année, 13,7 associations nouvelles pour 10 000 habitants (10,4 à l'échelle nationale).



La dynamique de créations dans le département

Environ 425 associations ont vu le jour dans le département au cours de la dernière année. Ce nombre illustre la multiplicité des initiatives collectives prises par les habitants, sans oublier ceux dont les actions sont menées de façon informelle ou dans un autre cadre (mairies, écoles, églises...).

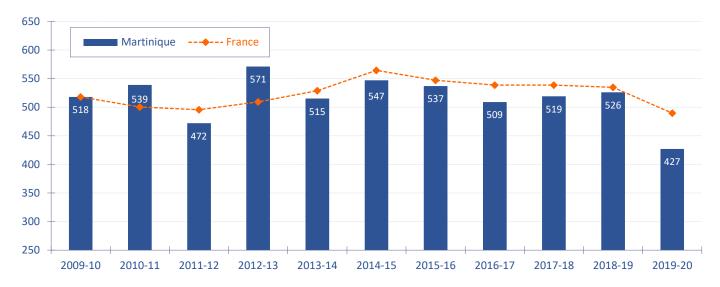
Cette dynamique de créations n'est pas forcément un reflet du dynamisme de la vie associative. En effet, un

nombre élevé peut parfois cacher une certaine instabilité ou être lié à des spécificités locales.

Comme le montre la carte de France de la page précédente, les différences sont marquées entre le Nord et le Sud de la métropole. En Martinique comme en Guadeloupe et à la Réunion, la forte densité de population rime avec une forte densité de créations d'associations.

Les créations d'associations au fil des années

L'évolution annuelle est établie de début juillet à fin juin de l'année suivante. Elle commence donc par un trimestre marqué par une faible intensité de créations (juillet, août et septembre) et se poursuit par trois trimestres (octobre à juin) riches en nouvelles associations, correspondant au rythme de l'activité de la plupart des associations.



Source : Répertoire National des Associations. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année 2009-2010.

En Martinique, le rythme des créations est assez comparable à ce qu'il est au plan national, sauf lors de l'année record 2012-2013. Le repli engendré par la crise sanitaire au 1^{er} semestre 2020 est ici bien plus sévère.

Les objets de ces créations

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	32,7	23,9
Sport	11,3	16,9
Loisirs	9,6	11,6
Social	9,0	8,0
Amicales - entraide	2,2	7,4
Education - formation	2,9	5,5
Economie	5,0	5,3
Santé	5,5	5,1
Environnement	3,1	4,8
Autres (1)	18,7	11,5
Total des créations	100,0	100,0

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les *bâtisseurs associatifs*, pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi, le plus souvent, aux attentes et aux besoins des habitants.

En Martinique, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans le social et la culture.

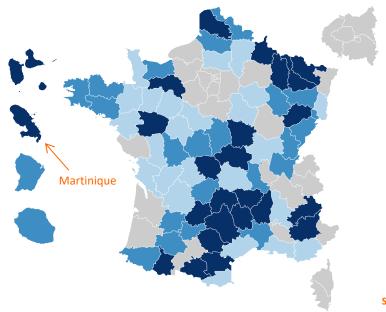
(1) Patrimoine, défense des droits, communication, activités politiques, logement, recherche...

Source : Répertoire National des Associations sur les trois dernières années. Traitements R&S.

Un enjeu social et économique fort

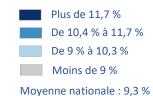
De nombreux acteurs font battre le cœur des associations, la plupart du temps de façon bénévole. C'est ainsi qu'en France environ neuf associations sur dix sont exclusivement animées par des bénévoles. Leur nombre peut être estimé entre 68 000 et 72 000, dans le département. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Leur nombre est ici estimé entre 28 000 et 29 500.

Encadrées et soutenues par des bénévoles, 9 655 personnes sont salariées dans une association du département. Sur les 790 associations employeuses, 41 % d'entre elles emploient moins de trois salariés (52 % en moyenne nationale). A leurs côtés, 46 associations comptent plus de cinquante salariés.



Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas.

Ils représentent aujourd'hui 12,1 % des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé de la Martinique.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019. Traitement R&S.

Une diversité d'activités

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	8,9	11,8
Sport	3,4	4,7
Santé	4,3	7,2
Social	45,2	49,7
Loisirs	1,6	1,3
Culture	3,6	2,6
Autres activités (1)	9,3	12,2
Autres non classées ailleurs (2)	23,7	10,5
Total	100,0	100,0

Parmi ces 9 655 salariés travaillant dans les associations du département, on en compte proportionnellement davantage dans les loisirs et la culture qu'au plan national. Cependant, une part importante d'associations « non classées ailleurs » (23,7 %) nuit à l'observation.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019.

Zoom sur le secteur social

Plus de 40 % des emplois associatifs relèvent du secteur social et s'adressent à des publics fragiles.

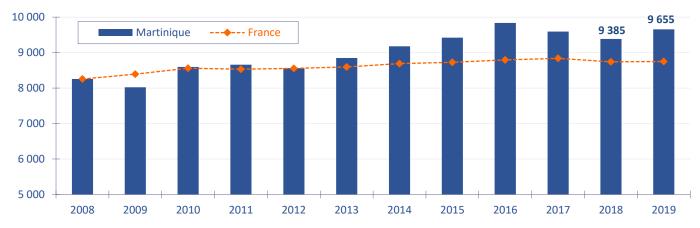
L'accueil des jeunes, de la petite enfance à l'adolescence, est davantage développé en Martinique, par rapport aux repères nationaux.

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

	Répartition	Répartition
	départementale (en %)	nationale (en %)
Hébergement médicalisé	7,5	9,8
Hébergement social	4,4	9,6
Aide à domicile	9,7	9,3
Accueil de personnes âgées	0,4	0,7
Aide par le travail	6,4	7,7
Accueil de jeunes enfants	4,1	2,3
Accueil d'enfants handicapés	1,2	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	1,9	0,8
Autres actions sociales sans hébergement (1)	9,7	8,1
Ensemble du secteur social	45,2	49,6

Le département dans le contexte national

Entre 2008 et 2019, les effectifs des associations ont augmenté de 13,5 % au plan national. En Martinique, l'évolution s'est traduite par la création d'environ 1 400 emplois.

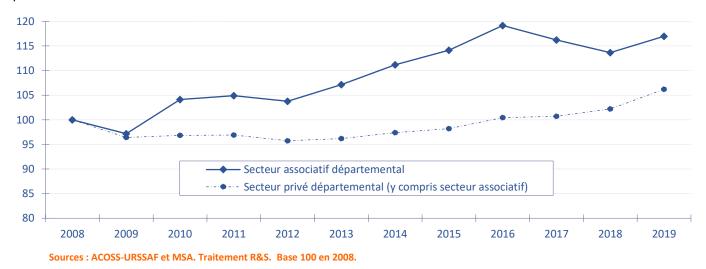


Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2012, l'emploi associatif a évolué à un rythme proche de celui qui est observé au plan national. Il s'en est écarté ensuite avec une croissance un peu plus forte, jusqu'en 2016, suivie d'un retrait et d'un rebond en 2019.

Les évolutions dans le département

Jusqu'en 2016, les effectifs salariés ont progressé plus vite dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé. Les années 2017 et 2018 ont inversé la tendance.



Ainsi, sur la dernière période 2016-2019, la variation des effectifs salariés a été de - 1,8 % dans le secteur associatif et de + 5,7 % pour l'ensemble du secteur privé.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques: les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...

Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.

